

## REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 MARS 2017

### DELIBERATION N°18/008

#### Mise à jour du Programme Pluriannuel d'Intervention 2015-2020

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes,

- Vu le Décret modifié n°98-923 du 14 octobre 1998, portant création de l'Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA),
- Vu le Décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
- VU le Programme Pluriannuel d'Intervention 2015-2020, approuvé par la délibération n°14/073 du Conseil d'Administration en date du 4 décembre 2014,

Sur proposition du Président,

- ✓ Approuve la mise à jour du Programme Pluriannuel d'Intervention 2015-2020.

Le Directeur général par Intérim



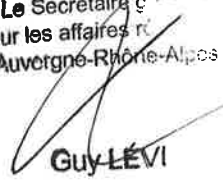
Alain KERHARO

Le Président du Conseil d'Administration



Hervé REYNAUD

Le Secrétaire  
pour les affaires  
Auvergne-Rhône-Alpes



Guy LÉVI

**12 MARS 2018**